

Paris, le 20 février 2019

Communiqué de presse

« Le marché de la lentille devient excédentaire »

Depuis 3 années consécutives, les surfaces de lentilles en France ont augmenté de façon exponentielle. Ainsi, les surfaces ont plus que doublé pour atteindre plus de 45 000 hectares en 2018. Couplé à cette situation, le niveau de production française a été record cette année et cette situation inquiète les professionnels de la filière.

Malgré l'engouement des consommateurs français pour ces protéines végétales avec une consommation qui a augmenté de + 12% en 2017 selon la FNLS (Fédération Nationale des Légumes Secs), les ventes ne permettront pas d'absorber les volumes prévus sur notre marché national.

Aussi, les volumes additionnels seront destinés à l'exportation engendrant un revenu inférieur de 30% pour le producteur et surtout une volatilité des prix importante.

Par contre, le marché du BIO a un bel avenir, les standards dans les autres pays ne permettent pas d'offrir un produit conforme à notre législation et à l'exigence des consommateurs. Il faudrait multiplier par 10 les surfaces dans les 3 prochaines années pour suivre la demande française et par 100 la demande européenne.

Dans ce contexte, l'ANILS demande aux producteurs de **semier leurs lentilles avec obligatoirement un contrat de vente auprès d'un OS**. Cela permet de mieux encadrer la production et surtout de limiter la volatilité des prix.

L'ANILS confirme également son investissement dans le déploiement d'un plan important pour lutter contre la bruche. En parallèle, un plan de communication va être mise en œuvre afin de développer la consommation des légumes secs d'origine française. L'ensemble de la filière est mobilisé car les résultats vont conditionner l'avenir de nos filières

Pour rappel, l'ANILS c'est :

- Une interprofession rassemblant tous les acteurs de la filière lentille (dans un 1^{er} temps)
- Environ 4 000 producteurs de lentilles en France
- Plus de 50 Organismes Stockeurs

Contact :

- ANILS : 01-40-69-49-50
- FNLS : 01-53-91-44-53